

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
DES BORDS DE VESGRE**

FACTURATION CANTINES ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

TARIF REPAS REGULIER (prix d'un repas 4,99 Euros)

Jours présence cantine	Nombre de repas	Total annuel Euros	10 mensualités Euros
4 jours par semaine	139	693,61	69,36
3 jours par semaine	102	508,98	50,9
2 jours par semaine	68	339,32	33,93
1 jours par semaine	34	169,66	16,97

La facturation s'effectuera en neuf mensualités , la dixième prendra en compte le remboursement des repas non consommés conformément aux conditions du règlement

TARIF ½ TARIF PAI avec apport du repas (prix d'un repas 2,49 Euros)

Jours présence cantine	Nombre de repas	Total annuel Euros	10 mensualités Euros
4 jours par semaine	139	346,11	34,61
3 jours par semaine	102	253,98	25,4
2 jours par semaine	68	169,32	16,93
1 jours par semaine	34	84,66	8,47

La facturation s'effectuera en neuf mensualités , la dixième prendra en compte le remboursement des absences conformément aux conditions du règlement

**TARIF REPAS REGULIER POUR FRATRIE , 3 ENFANTS ET PLUS
(prix d'un repas 3,99 Euros)**

Jours présence cantine	Nombre de repas	Total annuel Euros par enfant	10 mensualités Euros par enfant
4 jours par semaine	139	554,61	55,46
3 jours par semaine	102	406,98	40,7
2 jours par semaine	68	271,32	27 ,13
1 jours par semaine	34	135,66	13,57

La facturation s'effectuera en neuf mensualités , la dixième prendra en compte le remboursement des repas non consommés conformément aux conditions du règlement

TARIF REPAS EXEPTIONNEL 5,93 Euros